

Le 11 février 2019

L'université Paris 13 lance son Budget Participatif Etudiant, une première dans le paysage universitaire francilien



L'université Paris 13 est l'une des 10 premières universités de France à proposer un budget participatif à ses étudiants sur ses campus. Cette enveloppe financière d'un montant de 20 000 € permettra d'améliorer la qualité de vie des étudiants sur les campus et de favoriser l'investissement de chacun via un modèle inclusif de décision. Après avoir soumis leurs idées, les étudiants seront invités à voter. Il s'agit d'une initiative inédite pour une université d'Île-de-France. Non seulement, ce dispositif permet aux étudiants de devenir acteurs de leur campus mais il contribue également à fédérer et mobiliser la communauté de l'université Paris 13 autour de ces projets collectifs.

L'objectif du Budget Participatif Étudiant (BPE) est de permettre à tous les étudiants de l'université de devenir acteur de l'évolution de leur campus, afin d'améliorer leur qualité de vie. Pour ce faire, une enveloppe de 20 000 € lui est allouée.

Les projets sont proposés par les étudiants inscrits à l'université Paris 13 pour l'année 2018-2019. Une plateforme dédiée au dépôt de ces idées sera ouverte lors de la 1^{re} étape de ce BPE 2019 : du lundi 11 février au 15 mars 2019.

Sport, culture, écologie, solidarité, citoyenneté, aménagement d'espaces, etc. Les propositions pourront concerner tous les domaines. Ils doivent notamment :

- être accessibles au plus grand nombre ;
- respecter les critères de recevabilité ;
- concerner un espace collectif, destiné aux étudiants et appartenant à l'Université ;
- pouvoir être concrètement mis en œuvre à partir de mai 2019.

La faisabilité technique, juridique et financière des projets est évaluée par les services compétents de l'université Paris 13. Les projets déclarés « recevables » par les services de l'université sont soumis au vote des étudiants lors de la 2nde étape du BPE 2019 du 15 au 18 avril 2019.

Les résultats du vote interviendront le 6 mai 2019 ainsi que la mise en place des projets retenus, dans la foulée de cette annonce.

[Consulter le site internet du BPE 2019 de l'université Paris 13](#)

Contacts presse

Marie Pfeiffer / marie.pfeiffer@univ-paris13.fr / 01 49 40 20 39

Anthony Miège / anthony.miege@univ-paris13.fr / 06 99 68 53 99